



Maintenir la
pression !

Retrait immédiat des
décrets Robien.

Pour un collectif
budgétaire et la
restitution des
postes supprimés



Les groupes de travail qui se sont réunis ces dernières semaines permettent d'avoir une idée précise des suppressions de postes d'enseignants :

- dans les lycées de l'académie, 340 suppressions de postes pour 73 créations, soit un **solde négatif de 267** ;
- dans les LP de l'académie, 233 suppressions de postes pour 56 créations, soit un **solde négatif de 177** ;
- dans les collèges du Nord, 249 suppressions pour 72 créations, soit un **solde négatif de 177** ;
- dans les collèges du Pas-de-Calais, 175 suppressions pour 58 créations, soit un **solde négatif de 117** ;

Soit 738 postes définitifs en moins. A ceux-ci, il faut ajouter la réduction des moyens attribués aux établissements en heures supplémentaires, ce qui représente pour les seuls lycées 215 équivalent-temps plein.

La ponction subie par notre académie est très lourde, correspondant à plus de 960 ETP. Nous sommes donc malheureusement bien au delà des 452 suppressions annoncées par le Recteur au CTPA de janvier et à la presse, mais aussi de l'estimation que nous

avons faite (701 postes) à partir de la dotation accordée par le ministère à notre académie !

Cela se traduit par 340 MCS (144 dans les collèges, 196 dans les lycées) auxquelles il faut ajouter celles des LP, mais aussi par plus de **1300 CSD**, soit l'équivalent d'environ 450 ETP. Cela se fait au prix d'un alourdissement des effectifs par classe, par la suppression de nombreuses divisions dans les lycées à tous les niveaux et par la diminution d'options.

Derrière les choix de répartition, se profile une réorganisation de la carte des formations qui n'a pas été concertée avec les personnels et qui révèle des choix opaques et inquiétants : *regroupements d'élèves par filière, configurations d'établissements qui deviennent des « gares de triage », volonté d'imposer la mobilité aux élèves au cours de leur cursus scolaire.* Il est insupportable qu'aujourd'hui l'Etat et les collectivités territoriales prennent des décisions sans consultation des personnels et des familles. **Des établissements sont en lutte, poursuivons l'action collective.**

**RASSEMBLEMENT UNITAIRE MERCREDI 11 AVRIL
PLACE DU GENERAL DE GAULLE A LILLE 14H30**

Appel unitaire : FSU – FERC CGT – SNETAA – SGEN CFTD – FAEN – UNSA éducation – FO- SUD